




FICHE DE RENSEIGNEMENT RETEX

ACTION EXPÉRIMENTALE DE RECONNEXION D'UN FLEUVE CÔTIER À LA MER

Re estuarisation de la basse Vallée de la Saône	
Localisation	Le site s'étend sur trois communes : Quiberville, Sainte Marguerite-sur-Mer et Longueil (site du Conservatoire du littoral, initialement de 200 ha mais se développant) EPCI : com com Terroir de Caux)
Département	Seine-Maritime 76
Typologie de territoire :	Vallée de fleuve littoral, petites communes rurales : grand ensemble écologique composé de prairies humides et de quelques cultures. Présence relictuelle de clos-masure.
Descriptif du projet	Le projet territorial vise à rétablir un état naturel de la vallée, afin de lutter contre les inondations. Les axes du projet : - La relocalisation du camping de Quiberville et des bungalows de Sainte Marguerite sur Mer; - L'aménagement d'un ouvrage hydraulique de reconnexion de la Saône à la mer ; - L'organisation de l'ensemble des usages et de la valorisation du site (touristique, activités...) ; - La préservation des milieux en restaurant les fonctionnalités des zones humides.
Typologie (HLL, Logement, activité, enfouissement, infra., espace naturel, patrimoine bâti, exploitation agricole)	Renaturation, effacement d'ouvrage, délocalisation (camping, habitat léger), élevage. Restauration de la continuité écologique, impact sur l'activité agricole.
Vocation du projet	Reconnexion du fleuve à la mer, lutte contre les inondations
Partenaires	D'abord initié par le syndicat de bassin versant, le Conservatoire du littoral anime depuis 2012 le projet territorial de la basse vallée de la Saône, s'appuyant sur un ancrage local et une concertation renforcée avec tous les acteurs (privés, publics, locaux, départementaux et régionaux). Département, Région, Etat, Europe, EPFN, SBV Saône, Agence de l'eau,
Contractualisation	PACCo Interreg franco-anglais (validé avant le Brexit >2025)
Contexte historique	En 2006, un projet de ré-estuarisation sur la basse vallée de la Saône est lancé par le Syndicat des Bassin Versant Saône, Vienne et Scie pour lutter contre les inondations, restaurer la libre circulation des poissons migrateurs, préserver la ressource en eau et valoriser les milieux. Dépourvu de

	<p>compétences adéquates, le Syndicat de Bassin Versant Saône, Vienne et Scie, n'a pu aller au-delà des études.</p> <p>A la demande de la Région Normandie et de l'AESN, le Conservatoire du littoral a été désigné animateur du « projet territorial de la Saône » à partir de 2011/2012. Partant d'une approche hydraulique, le Conservatoire a su donner au projet initial une orientation de projet territorial.</p> <p>Le projet territorial de la basse vallée de la Saône comprend trois volets de réflexion : les usages (agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, tourisme, loisirs, etc.), l'environnement (la zone humide de la basse vallée), les risques naturels (inondation et submersion marine). Il s'agit de travailler avec les acteurs locaux à la construction d'une vision prospective de la vallée de la Saône qui réponde aux problématiques locales (risques d'inondation et de submersion marine, ruissellement, obligations réglementaires), tout en valorisant les ressources locales (tourisme, paysages, agriculture, loisirs...).</p> <p>Entre 2011 et 2014, la basse vallée intègre le programme européen <u>LiCCo</u> (Littoraux et changements côtiers) dont le but était d'accompagner les populations côtières pour comprendre, se préparer et s'adapter aux effets du changement climatique.</p> <p>Puis en 2019, le projet intègre le programme Inter reg PACCo (Promouvoir l'Adaptation aux Changements Côtiers). Celui-ci finance deux actions (le camping et la STEP), jusqu'à son terme en 2023. Les autres actions (renaturation, reconnexion...) seront mises en œuvre jusqu'en 2025.</p>
<p>Calendrier</p>	<p>Le projet intégré au PACCo s'étend jusqu'en 2025.</p>
<p>Coût</p>	<p>Dans le cadre du PACCo, les opérations d'investissement et d'animation du projet (février 2020) coûtent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relocalisation du nouvel équipement touristique de Quiberville (maîtrise d'ouvrage communale) 6,9 M€ - Financement de réseaux d'assainissement et la station d'épuration de Longueil pour environ 4 M€ (maîtrise d'ouvrage CC « Terroir de Caux »).
<p>Idées reçues</p>	<p><i>Une fois mis en oeuvre, pas de retour en arrière possible. La vallée perdra de son attractivité. Ce projet est incompatible avec le maintien d'activités.</i></p>
<p>Principe mis en œuvre :</p>	<p>Recomposition spatiale, délocalisation, renaturation - <u>Plan de gestion</u> du Conservatoire pour la partie espace naturel - PPR de l'Etat pour la partie « risques » - Volet paysage - Stratégie foncière : Conservatoire & EPF Normandie</p>
<p>Premiers enseignements</p>	<p>Sans intervention foncière et d'acquisitions foncière (tant pour le camping via l'EPF Normandie que pour la partie nouveau méandre via le Cdl), pas de projets de relocalisation ou de reconnexion !</p> <p>Le projet initial de ré-estuarisation a échoué (vers 2009 - 2010) car mené sans concertation et presque exclusivement</p>

sous une approche « hydraulique ».

Les financements européens permettent d'initier le projet car l'adaptation du littoral au changement climatique n'est pas financée aujourd'hui en France.

L'animation territoriale (avec un poste dédié) a permis de coordonner les acteurs et de créer de la confiance au niveau local.

L'engagement financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour la partie milieux aquatiques et reconnexion.

Plan



